

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN-PAUL POISSON

Pour une étude sociologique des sociétés anonymes françaises

Journal de la société statistique de Paris, tome 103 (1962), p. 296-298

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1962__103__296_0

© Société de statistique de Paris, 1962, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VII

VARIÉTÉS

POUR UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE DES SOCIÉTÉS ANONYMES FRANÇAISES

Malgré les divers travaux qui ont pu y être consacrés, la structure actuelle des grandes sociétés françaises en ce qui concerne leurs propriétaires effectifs reste encore en grande partie conjecturale, ce qui permet notamment aux discussions entre tenants et adversaires du « capitalisme populaire » de se battre en aveugles. Il semble pourtant possible d'étudier au moins un aspect de la répartition de la propriété des actions, au moyen de l'analyse statistique des listes de souscripteurs lors des augmentations de capital des sociétés. On sait en effet que ces listes font l'objet d'un dépôt obligatoire au Greffe du Tribunal de Commerce du lieu du siège social, où elles sont publiques. Ces listes contiennent notamment les

noms des souscripteurs, leur domicile, leur sexe, le nombre d'actions souscrites. L'étude d'un nombre suffisant de telles listes, multipliant les « monographies statistiques de sociétés », soit étude exhaustive pour les plus petites sociétés, soit sous forme d'échantillons pour les plus grandes, clarifierait beaucoup les idées des économistes et des sociologues sur ce point.

Nous avons eu l'occasion de nous intéresser pour d'autres recherches à trois augmentations de capital d'importantes sociétés effectuées en 1962, et en avons profité pour faire les sondages dont nous rendons compte ici. La liste des souscripteurs de la première (très grande société d'importance mondiale) comprenait 157 315 souscripteurs (dont certains, tels qu'Agents de Change, Banques, Notaires, souscrivaient pour plusieurs personnes); la deuxième société, moins importante, mais cotée également à la Bourse de Paris, comprenait 2 698 souscripteurs; la troisième, moins importante encore, mais disposant pourtant d'usines et de marques de fabrique très connues, faisait l'objet de négociations « hors cote » à la Bourse de Paris; sa liste de souscripteurs comportait 470 noms. La deuxième société avait une partie de son capital entre les mains de plusieurs sociétés d'importance internationale. La troisième avait une partie importante de son capital entre les mains de plusieurs grosses sociétés, dont la première. Une étude complète de la troisième société aurait requis l'analyse de la liste des souscripteurs des sociétés mères, notamment de celle de la première société qui, n'étant filiale d'aucune autre, avait son capital réparti entre les mains de personnes physiques. Cela eut été relativement facile, sous forme de sondages, à qui eut disposé du temps et du matériel nécessaire. Ce n'a point été notre cas. Il nous a semblé néanmoins utile de faire connaître les résultats que nous a donné un début d'analyse statistique de la propriété des actions de la plus petite des trois sociétés, en ce qui concerne les personnes physiques qui en étaient titulaires, à titre de simple exemple de ce qui pourrait être fait dans ce domaine en s'y attaquant avec des moyens appropriés.

La société en cause a procédé en 1962 à une augmentation de capital en numéraire de 5 393 400 NF, au moyen de la souscription de 107 868 actions de 50 NF; il a été versé 6 040 608 NF, dont 647 208 NF de prime d'émission. Cette émission a été couverte par 470 souscripteurs, souscrivant à raison de 2 actions nouvelles pour 15 actions anciennes. Les 107 868 actions ont été souscrites à concurrence de 105 710 par des banques et sociétés, dont 51 831 par la première des sociétés dont il a été question plus haut, 18 354 par une autre grosse société française et 34 559 par une société américaine. Ces banques et sociétés déduites, il restait 442 souscripteurs personnes physiques, parmi lesquelles nous avons étudié la répartition des actions (répartition des actions qu'il serait possible également, en reculant de société mère en société mère, comme nous l'avons dit plus haut, d'étudier également chez celles-ci; des sondages sommaires faits dans les listes des souscripteurs des deux autres sociétés énoncées dans le paragraphe ci-dessus semblent d'ailleurs montrer la conformité des résultats qu'y obtiendrait l'étude des actionnaires personnes physiques avec ceux fournis ci-après). Nous avons étudié un échantillon tiré au hasard de 112 actionnaires personnes physiques (représentant pratiquement le quart du total des souscripteurs de la moins importante des 3 sociétés susénoncées), dont nous avons éliminé 6 agents de change, qui pouvaient être présumés agir pour le compte de clients dont nous ne savions rien, et qui avaient souscrit 62 actions. Il nous restait un échantillon de 106 souscripteurs ayant souscrit ensemble 382 actions. Sur ces 106 souscripteurs se trouvait une fratrie de mineurs ayant souscrit 2 actions; il y avait 19 femmes (soit 18 % des souscripteurs majeurs), qui ont souscrit 72 actions (soit 19 % des actions souscrites par des personnes physiques majeures) et 86 hommes (soit 82 %) qui ont souscrit 308 actions (soit 81 %), ce qui correspond à une moyenne d'actions souscrites de 3,7 actions par souscripteur homme ou femme. Sur les 19 femmes, 5 avaient

une profession, 14 étaient sans profession. Neuf d'entre elles étaient veuves, une mariée sous le régime de la séparation de biens, les 9 autres étaient célibataires. Sur les 83 hommes dont la profession est indiquée, 19 sont portés comme sans profession ou propriétaires; 19 sont industriels, commerçants ou administrateurs de sociétés; 1 agriculteur; 25 cadres, fonctionnaires ou retraités; 11 employés; 8 appartiennent à des professions libérales. Sur les 106 souscripteurs, 68 habitent la région parisienne (bien que les usines de la société ne s'y trouvent pas), 35 habitent en province et 3 hors de France (1 à Monaco, souscripteur de 4 actions; 1 au Maroc, souscripteur de 2 actions; 1 à Madagascar, souscripteur de 4 actions).

Nous avons eu également l'occasion d'étudier la liste des souscripteurs d'une société ayant son siège social à Paris et son usine dans le midi de la France et qui, ayant obtenu diverses mesures financières de faveur, s'était vu recommander par les pouvoirs publics de favoriser elle-même l'épargne régionale en faisant prospecter les souscripteurs uniquement par les banques de la partie sud de la France. L'augmentation de capital était de 1 900 000 NF représentés par 19 000 actions de 100 NF chacune émises au pair, à raison de 19 actions nouvelles pour 11 anciennes. 13 311 actions ont été souscrites par 9 sociétés (dont 6 parisiennes, ayant souscrit 8 811 actions; 2 provinciales, ayant souscrit 3 000 actions; et une marocaine, ayant souscrit 1 500 actions). Il y avait 431 souscripteurs dont 422 personnes physiques; parmi ces dernières, malgré la prospection bancaire uniquement régionale, il y eut 9 souscripteurs d'autres régions, en général en relation de famille ou d'affaire avec les sociétés mères, lesquels ont souscrit ensemble 1 143 actions (dont 6 de la région parisienne, ayant souscrit ensemble 1 103 actions). Nous avons étudié un échantillon tiré au hasard de 107 souscripteurs (soit environ le quart des souscripteurs personnes physiques). Il y avait 17 femmes (soit 16 % desdits souscripteurs) et 90 hommes (84 %). Les femmes avaient souscrit 132 des 1 210 actions souscrites par les souscripteurs personnes physiques de la région sud; les hommes avaient souscrit 1 078 desdites actions. Sur les 17 femmes, 8 étaient veuves, 4 célibataires, 5 mariées. Quatre étaient portées comme sans profession, 5 comme ayant une profession; aucun renseignement ne figurait sur les autres. Sur les 87 hommes dont la profession était indiquée, il y avait 21 sans profession ou propriétaires; 23 industriels ou commerçants; 15 viticulteurs ou agriculteurs; 11 cadres, fonctionnaires ou retraités; 10 membres des professions libérales; 7 employés; aucun ouvrier. Ces résultats sont assez proches de ceux fournis par la société examinée plus haut. On mesure ce que donneraient des études similaires mais plus exhaustives d'un nombre suffisant de sociétés et leur comparaison, pour la connaissance du milieu sociologique des actionnaires des sociétés anonymes.

Ce sondage semble donc nous révéler entre autres choses : la faible participation des femmes à la fortune mobilière (que nous avons eu déjà l'occasion de vérifier dans d'autres domaines, et de signaler dans ce journal), contrairement à une opinion fréquente dans le grand public; le peu de diffusion des actions dans les classes populaires (1 seul agriculteur dans la société analysée au § 3; aucun ouvrier, notamment aucun ouvrier de l'entreprise en cause); la proportion importante des souscripteurs sans profession; la concentration de la fortune dans la région parisienne (pour laquelle nous avons cependant adopté la définition la moins extensive). Il est bien évident pourtant que nous n'envisageons de tirer aucune conclusion définitive d'un tel sondage. Notre seul but a été de montrer sur un exemple qu'il serait possible d'obtenir une meilleure connaissance que celle que nous avons actuellement de la répartition du capital des sociétés françaises, au moyen de l'analyse statistique des listes de souscripteurs.

Jean-Paul Poisson